



PROCES VERBAL de SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 15 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf le quinze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de La Vacherie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en la maison commune, sous la présidence de **COURANT Jean-Claude**, Maire.

Membres présents : Mmes, Maryvonne LEMONNIER ; Sylviane ROLLAND ; Joëlle ROULAND ; Audrey LE ROUSSEAU ; Mrs. Alain DUPONT ; Bruno CARPENTIER ; Jean-Luc GUITTARD ; François DRANCEY.

Absents : Mme Nathalie THOMMERET ; Mrs. Claude BASTIANELLI ; Bruno BLANFUNE ; Jean-Luc AMETTE.

Pouvoirs :

- M. Bruno BLANFUNE a donné pouvoir à M. Jean-Luc GUITTARD
- Mme THOMMERET Nathalie a donné pouvoir à Jean-Claude COURANT,
- M. Claude BASTIANELLI a donné pouvoir à Mme Maryvonne LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Audrey LE ROUSSEAU.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil du 18 mars 2019.
- Travaux d'enfouissement de réseaux - demande de fond de concours CASE.
- Installation de feux tricolores comportementaux - demande de subvention au titre des amendes de police.
- Inauguration de la place de la Mairie.
- Invitation aux nouveaux arrivants.
- Informations diverses.
- Questions diverses

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 18 mars 2019.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX – DELANDE DE FOND DE CONCOURS CASE.

Délibération n° 2019-17

Vu la délibération Municipale n° 2019-04 du 14 janvier 2019, concernant le projet d'enfouissement des réseaux route d'Hondouville, rue du Moulin de Landres et sur une partie de la rue des Sources,

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre des fonds de concours de la CASE.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **AUTORISE** :
Monsieur le Maire à demander une subvention au titre des Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, pour le financement partiel de ce projet.

La délibération concernant l'installation de feux tricolores ayant déjà été prise lors du conseil municipal du 18 mars 2019, elle est annulée.

INFORMATIONS DIVERS

Inauguration de la place de la mairie :

L'assemblée décide de d'inaugurer, les installations nouvellement implantées sur la place de la mairie, le **29 juin 2019 à 10h00.**

Invitation des nouveaux arrivants :

Le conseil, après concertation, décide d'organiser l'accueil des nouveaux arrivants, lors d'un pot de l'amitié, le 8 juin 2019 à 11h00 dans la grande salle de réunion de la mairie.

Palissade de l'église :

Monsieur le Maire explique que la palissade installée aux abords de l'église à tendance à s'affaïsser. Il propose d'acheter des poteaux en acier galvanisé que l'on pourrait insérer à l'intérieur des ceux en matériaux composite, déjà présents.

Le conseil y est favorable.

Rambarde de sécurité :

Monsieur le Maire explique que l'employé communal prend des risques lorsqu'il doit accéder au grenier, car la trémie n'est pas sécurisée par une rambarde. Il propose donc d'en faire installer une par l'entreprise Piedefer.

Le conseil approuve le projet.

Fêtes des écoles :

Les délégués aux écoles, Mme Joëlle ROULAND et M. Bruno CARPENTIER, informe l'assemblée des dates retenues pour les traditionnelles fêtes des écoles :

- Ecoles de la Chapelle-du-Bois-des Faulx : 22 juin 2019.
- Ecole d'Hondouville : 28 juin 2019.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Emargements de la séance 15 avril 2019 :

Délibération : 2019-17

Nom Prénom	Signature présent	Pouvoir à :
COURANT Jean-Claude		/
GUITTARD Jean-Luc,		/
DRANCEY François		/
LE ROUSSEAU Audrey		/
AMETTE Jean Luc,		/
BLANFUNE Bruno	ABSENT	Jean-Luc GUITTARD
BASTIANELLI Claude	ABSENT	Maryvonne LEMONNIER
CARPENTIER Bruno		/
ROLLAND Sylviane		/
THOMMERET Nathalie	ABSENTE	Jean-Claude COURANT
LEMONNIER Maryvonne		/
DUPONT Alain		/
ROULAND Joëlle		/